

Présents

BLANC Isabelle, PNR Volcans d'Auvergne ; BOYER Magali, Conseil régional d'Auvergne ; BRUN Marianne, ARDTA ; CHAMPOMIER Virginie, DDT de l'Allier ; COURNUT Eric, PNR Livradois-Forez ; GORGESCU Florentin, Pays de Vichy Auvergne ; GUICHARD Béatrice, Chambre du Commerce et de l'Industrie de l'Auvergne ; GUITTARD Pascal, ARDTA ; HEKIMIAN Céline, Conseil régional d'Auvergne ; HUGO Emmanuel, IRSTEA Auvergne Limousin ; JAMMES Fabienne, DDT Cantal ; JACQUEMIN Benoît, DRAAF Auvergne ; JOURNET Nadège, Conseil général du Puy de Dôme ; LUSSERT Sabine, DRAAF Auvergne ; MARTINANT Sylvie, Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne ; MENARD Pamela, Communauté de communes du Pays de Saint-Flour ; MONIN Céline, DRAAF Auvergne ; MULLER Aline, ARDTA ; QUESADA Thierry, Pays Jeune Loire et ses rivières ; ROLAND Philippe Conseil Régional Auvergne ; ROUSSAT Anne, Conseil général de l'Allier ; VOLLET Dominique, IRSTEA Auvergne Limousin.

Excusés

BARALE Véronique, Maire de Queuille ; COQUEMER Alain, Chambre régionale d'Agriculture ; DULBECCO Philippe, Université d'Auvergne ; JULE Caroline, Conseil Général du Cantal ; LETERME Jean, Conseil Général du Cantal ; De NICOLAY Marie, Maire de Saint-Caprais ; PICHORE Monique, DDT du Puy de Dôme ; SOUCHON René, Président Région Auvergne ; TOURNADRE Christian, SGAR ; VINCENT Bernard, Chambre régionale d'Agriculture.

Des changements significatifs vont influencer l'avenir du réseau notamment la fin de l'actuelle programmation européenne et le transfert de l'autorité de gestion aux Régions depuis le 1^{er} janvier 2014. L'année 2014 est donc une année de transition pour le Réseau rural Auvergne. Il poursuivra cette année son travail organisé autour de ses 6 groupes de travail thématiques (GT).

GT TIC et services à la population**Objectif du groupe 2014 :**

- Organisation d'une journée pour montrer la plus-value du numérique en zone rurale, dans le secteur de la création d'activité économique et commerciale (e-commerce, différents types de développement commercial...).
- Projet de retransmettre en direct cette rencontre sur Internet.

Validation du COPIL**GT Circuits alimentaires de proximité****Objectif du groupe 2014 :**

L'année 2014 étant l'année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire, le réseau rural Auvergne propose d'organiser une journée sur le thème des circuits alimentaires de proximité et de la réduction du gaspillage alimentaire. L'angle d'approche n'est pas encore fixé, une réunion le 11 février entre le réseau, la Plateforme 21, le SRAL et l'association Anis étoilé permettra d'en discuter.

Validation du COPIL :

- Le réseau pourra s'inspirer des initiatives auvergnates sur cette thématique : plusieurs collèges et lycées dotés d'un Agenda 21 et travaillant sur ce thème sur le PNR des Volcans et une douzaine de lycées en région Auvergne engagés dans une démarche de restauration de qualité ; réalisation d'une étude par le PNR du Livradois sur les invendus alimentaires auprès des supermarchés et d'autres entreprises.

GT Urbanisme et aménagement durable en milieu rural**Objectif du groupe 2014 :**

Réalisation mi-juin, d'une journée de travail sur les enjeux et outils de la densification.

Validation du COPIL sur l'action 2014 :

- Organiser la journée juste après les élections pour sensibiliser les nouveaux élus.
- Se mettre en contact avec les Parcs pour la préparation de la journée (2 exemples dans le Cantal)

- Le service urbanisme de la DDT de l'Allier a fait une vidéo montrant l'évolution et l'impact de l'étendue de l'urbanisation aux alentours de Moulins.

GT Evaluation des politiques publiques

Objectif du groupe 2014 :

- Organisation d'une nouvelle journée de travail pour début avril, sur la thématique « Pourquoi faire le lien entre questions évaluatives et stratégie de territoire ? ».
- rédaction d'un « mémo-réseau » pour valoriser les travaux du groupe (les outils de l'évaluation, bonnes pratiques, exemple de la Chaise Dieu et évaluation des sites casadéens...)

Validation du COPIL sur l'action 2014 :

- La Région travaille actuellement à sa nouvelle politique de contractualisation avec les Pays en lien avec l'IRSTEA.
- Le groupe doit continuer de sensibiliser les élus à l'évaluation
- La journée ne sera pas réservée à l'évaluation de Leader mais ouverte à tous (GAL, Pays, communautés de communes...), tant pour les techniciens que pour les élus.

GT Coopération entre territoires ruraux

Objectif du groupe 2014 :

- Organisation d'une journée d'information sur la coopération dans la future programmation en lien avec le Conseil régional.

Validation du COPIL

Appui technique à la coopération

Objectif du groupe 2014 :

Poursuite de l'appui technique auprès des GAL pour monter leurs projets de coopération LEADER : recherche de partenaires, médiation entre partenaires, traduction,... 5 projets sont actuellement soutenus

Validation du COPIL sur l'action 2014 :

- Le rôle du Réseau est déterminant dans les projets de coopération, il doit garder cette mission d'appui technique à la coopération.

GT Stratégie européenne 2020 et les territoires ruraux

Objectif du groupe 2014 :

- Pas de réunion du groupe prévue pour cette année mais il continue à jouer son rôle en matière de veille réglementaire : diffusion sur le site de l'accord de partenariat, des nouveaux règlements FEADER.

Validation du COPIL

Réseau rural Auvergne et communication

Objectifs pour 2014 :

- Poursuivre l'envoi de la newsletter mensuelle « Réseau'Lu en Auvergne »
- Possibilité de création d'un compte Twitter mais ce n'est pas une priorité en cette fin de programmation.

Assemblée générale du réseau

Objectif pour 2014 :

Plutôt qu'une assemblée générale, le Réseau rural Auvergne, souhaite organiser un séminaire final en novembre 2014 (date à fixer prochainement) afin de valoriser les travaux

des groupes thématiques sur 2007-2013, de présenter l'évaluation du Réseau rural sur cette période (recrutement d'un(e) stagiaire pour 6 mois d'avril à septembre)... Ce séminaire peut aussi être l'occasion du lancement du réseau 2014-2020 : ses objectifs, sa gouvernance, choix des thématiques 2014-2020...

Validation du COPIL :

Validation de l'idée d'un séminaire final et de la période choisie, fin 2014.

Budget 2014

Le budget 2014 du réseau est de 68 400€

Réseau rural national 2014-2020

- Précision des objectifs des réseaux ruraux nationaux dans l'article 54 du règlement européen n°1305/2013 relatif au FEADER :

1. Accroître la participation à la mise en œuvre de la politique de développement rural
2. Améliorer la qualité de la mise en œuvre des programmes de développement rural
3. Informer le grand public et les bénéficiaires potentiels sur la politique de développement rural et sur les possibilités de financement
4. Favoriser l'innovation dans les territoires ruraux.

30 millions d'€ réservés pour l'assistance technique qui comprend le réseau rural national, l'animation nationale LEADER, PEI et la modernisation d'Osiris.

Remarques du COPIL et débat :

→ Le 31 mars 2014, l'Etat déposera à la Commission européenne son programme opérationnel (PO) d'assistance technique nationale et son PO gestion des risques. En même temps, les régions devront déposer leurs PO régionaux d'où l'importance de la complémentarité entre les PO régionaux et le PO national.

→ Dans ce cadre, une évaluation ex-ante est en train d'être réalisée et la Région Auvergne a été sélectionnée aux côtés de 4 autres régions (Basse-Normandie, Languedoc-Roussillon, Lorraine et Nord-Pas-de-Calais).

→ Les propositions de l'ARF pour le futur réseau national sont en cours de négociation.

→ Proposition de transformer la Commission permanente (CP), en un Comité de concertation.

→ Pour bâtir un réseau rural national équilibré, il est important de donner une part belle à l'articulation des réseaux ruraux régionaux plutôt que de bâtir une nouvelle structure nationale avec les représentations nationales des partenaires officiels.

→ Organe décisionnel constitué de l'Etat et de l'ARF.

→ Renforcer le rôle de l'Assemblée Générale qui se réunirait plus fréquemment.

→ Créer une plateforme en ligne pour la consultation de tous les acteurs du monde rural.

→ Les groupes de travail doivent être créés si le besoin est avéré et pour une durée limitée.

→ Si marché public pour l'animation du Réseau rural national, cela doit être pour des missions précises avec une enveloppe définie pour chaque mission.

→ Le réseau rural national doit être l'interface entre les réseaux ruraux régionaux, le réseau rural européen et les réseaux ruraux nationaux des autres pays membres.

Réseau rural régional 2014-2020

Réflexion et débat sur le futur réseau rural Auvergne

Une fiche est dédiée au réseau rural dans le PDR ainsi qu'un budget. La période de consultation, d'organisation du nouveau réseau continuera après la fin mars (date de dépôt du PDR à la Commission européenne)

- La communication sur le FEADER relève de l'autorité de gestion, le réseau rural n'aura donc pas carte blanche sur la communication.

1. A qui s'adresse le prochain RRA ?

- La Région émet la possibilité d'intégrer dans le RRA une partie des acteurs du comité de concertation du FEADER (dans le cadre de l'objectif 3 de l'article 54 du règlement FEADER).
- Le réseau doit rester un espace de discussion où tous les acteurs du développement rural peuvent se rencontrer et échanger. Le RRA est complémentaire du FEADER et ne s'adresse pas qu'aux GAL qui restent cependant des partenaires privilégiés.
- Le réseau a un rôle de médiation/débat, entre structures qui permet une discussion ouverte ou chacun contribue sur un pied d'égalité
- Le RRA est un lieu de rencontre, d'échanges avec les chercheurs notamment.
- Ouvrir le réseau aux acteurs économiques.

- Questionnement sur la légitimité politique du réseau rural Auvergne (pas de structure particulière, de Président etc...)

2. Quelles seront ses prochaines thématiques de travail ?

- Certaines thématiques de travail et missions seront à revoir car déjà présentes dans le PDR
- Thématiques ayant un intérêt pour les GAL : coopération, évaluation, circuits alimentaires de proximité
- la « silver économie » (économie au service des personnes âgées) à l'image des contrats de filière mis en place par la CCI d'Auvergne.
- le temps extrascolaire : complexité et difficultés pour les différents acteurs à organiser ces temps extrascolaires. Comment faire de ce handicap un avantage pour le milieu rural ? Quels projets pourraient être financés par le FEADER, par Leader ?
- la transition énergétique en milieu rural

3. Comment s'articuleront les objectifs du réseau rural régional et les enjeux qui émergent sur les différents projets de territoire ?

- Le RRA ne doit pas tomber dans la redondance de structures existantes, mais être complémentaire.
- On attend du réseau un rôle d'accompagnement de la coopération interterritoriale. Une animation pour la coopération au sens large.
- On souligne l'importance de l'appui technique à la coopération, notamment pour la traduction et la médiation.
- Positionner le réseau sur de la mutualisation, appui de compétences sur des thèmes transversaux.

Cloture

Ouverture du débat sur le futur réseau rural régional lors de ce comité de pilotage, première occasion d'y réfléchir ensemble.

Une nouvelle réunion du COPIL sera nécessaire avant le séminaire final.